

Ouverture aux licencié(e)s des autres fédérations

Classification en catégories de valeur Ufolep

Licencié(e)s « autres fédérations »

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation de la licence) dans la limite des catégories admises à l'Ufolep. L'organisateur de la manifestation ouverte devra souscrire des garanties d'assurance auprès de son assureur lui permettant d'accueillir des non-licenciés UFOLEP Cycloport.

Les non-licenciés dans une fédération sportive de cyclisme ne sont pas admis dans les épreuves « cycloport » ouvertes, exceptés pour les CLM.

L'association qui ouvre sa manifestation à des non-licenciés UFOLEP « cycloport » devra respecter les **OBLIGATIONS** suivantes concernant les conditions d'application :

1. Accord du Comité départemental UFOLEP après avis de la commission technique (si elle existe)
2. Inscription au calendrier national Cycloport (ufolep-cyclisme.org) avec la mention particulière : « Epreuve ouverte ».
3. Tarif différencié pour les licenciés des autres fédérations avec au minimum 30% d'augmentation par rapport au tarif Ufolep (pas de maximum).
4. Respect des catégories admissibles en concordance avec les fiches 10 à 15 du règlement national cycloport.
5. **Engagement à l'avance, sur le site (ufolep-cyclisme.org)** date de clôture suivant les indications de l'organisateur, celle-ci est préconisée 48h avant l'épreuve, pour vérification de la classification des coureurs engagés.
6. Lorsqu'il y a une limitation, la préférence sera donnée aux coureurs possédant une carte Cycloport Ufolep.
7. Inscription obligatoire des résultats des licenciés « Autres fédérations » sur la partie calendriers/résultats, de façon à pouvoir suivre les résultats afin de les faire monter de catégorie suivant les mêmes critères que les licenciés Ufolep. Une base de données spécifique sera consultable pour suivre l'évolution de ces licenciés au niveau de leurs participations et de leurs résultats.

La CNS a déterminé des équivalences entre les catégories UFOLEP et celles des autres fédérations.

Toutefois, les départements qui le souhaitent peuvent « durcir » ces critères (exemple : classer un [FFC.Access 2](#) en 1^{ère} catégorie Ufolep). Par contre, en aucun cas, ils ne peuvent « assouplir » ces critères (Exemple – Classer en 3^e catégorie Ufolep un [FFC.Access 2](#) est interdit).

Cette remarque est valable pour les Masculins et les Féminines.

Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus

FFC/FFTri			FSGT Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
Catégories FFC En fonction de leur activité	Sera classé en Cycloport Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cycloport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en cyclocross Ufolep
Open 3	1 ^{ere}	1 ^{ere}	1 ^{ere} et 2 ^{eme}	1 ^{ere}	1 ^{ere}	1 ^{ere}
Access 1	1 ^{ere}	1 ^{ere}	3 ^{eme}	2 ^{eme}	2 ^{eme} et 3 ^{eme}	2 ^{eme}
Access 2	2 ^{eme}	2 ^{eme}	4 ^{eme} 5 ^{eme} et 6 ^{eme}	3 ^{eme}	4 ^{eme} et 5 ^{eme}	3 ^{eme}
Access 3	3 ^{eme}	3 ^{eme}				
Access 4	3 ^{eme}	3 ^{eme}				
Triathlète sauf « Elite »	2 ^{eme}	2 ^{eme}				
Licencié FFCT « Vélo Sport »	3 ^{eme}	3 ^{eme}				
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamins)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans

Licenciées Adultes Féminines 17 ans et plus

FFC/FFTri			FSGT			
Catégories FFC	Sera classée en Cycloport Ufolep	Sera classée en cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classée en cycloport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classée en cyclocross Ufolep
Open 1 et 2	2 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{ère} -2 ^{ème}	2 ^{ème}	Pas de catégorie pour les Féminines en FSGT	Féminines 4 ^{ème} ou 3 ^{ème}
Open 3	3 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème} 4 ^{ème} 5 ^{ème} 6 ^{ème}	Féminines ou 3 ^{ème}		
Access 1, 2, 3, 4	Féminines ou 3 ^{ème}	Féminines, ou 3 ^{ème}				
Triathlète sauf Elite	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Licenciée FFCT « Vélo Sport »	Féminines ou 3 ^{ème}	Féminines, 4 ^{ème} ou 3 ^{ème}				
Jeunes U17 (Cadettes)	15/16 ans	15/16 ans	Cadettes	15/16 ans	Cadettes	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamines)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamines	11/12 ans	Benjamines	11/12 ans

Remarques:

- Ces licencié(e)s participant à des épreuves Ufolep sont soumis au même régime de montée de catégorie que les licenciés Ufolep.
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte **la plus forte catégorie** FFC ou FSGT.
- Ils (elles) sont également soumis(es) à la réglementation « Supériorité manifeste » s'il s'avérait qu'ils (elles) sont d'un niveau très supérieur à celui de la catégorie Ufolep qui leur a été attribuée.
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un **seul classement** scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3^e marquera les points prévus par le règlement pour une 3^e place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).
- Il est à noter qu'un(e) licencié(e) « Autre fédération » devra se conformer à la réglementation Ufolep et pourra être exclu(e) de toutes nos compétitions si, par son comportement, il (elle) était l'auteur de troubles perturbant l'épreuve et/ou faussant les résultats.

Règlement mis à jour le 15 Décembre 2023.
La Commission Nationale des Activités Cyclistes